

FIXAGE

L'expertise de l'actuariat et rien d'autre !

Anticipation, indépendance, transversalité des compétences, haut niveau d'expertises... autant d'exigences et d'engagements qui signent toute la différence de cette société de conseil indépendante en actuariat. Michel Piermay, son fondateur, revient sur les fondamentaux qui font, depuis 25 ans, la réputation de FIXAGE.

Pour vous, votre positionnement technique 100 % dédié à l'actuariat est essentiel. Pourquoi ?

Michel Piermay : Parce que c'est véritablement notre grand facteur différenciant sur ce marché où l'on trouve nombre de personnes qui se positionnent comme actuaire-conseil et qui développent autour de cette étiquette tout un tas d'activités telles que du courtage, des logiciels, de la gestion administrative... Nous, depuis 25 ans, nous ne fournissons que du temps d'experts dans notre domaine : l'actuariat. C'est notre cœur de métier et un gage d'expertise pour nos clients investisseurs institutionnels, assureurs, institutions de prévoyance, mutuelles, caisses de retraite et grandes entreprises.

Peut-on dire qu'en 25 ans, vous êtes devenu un incontournable sur ce marché fort concurrentiel ?

M. P. : Nous sommes référencés chez les grands clients, et notre taux de fidélisation des clients est bon. En croissance régulière, notre taille a doublé en 4 ans.

Anticiper, c'est votre maître-mot ?

M. P. : Tout à fait. Notre expertise nécessite que nous investissions en amont sur tout ce qui concerne les problématiques liées à la réglementation. Je pense aux réformes comptables dites IFRS 17 sur lesquelles nous avons travaillé depuis longtemps et qui sont aujourd'hui au cœur des préoccupations de beaucoup d'assureurs ou encore, la directive Solvabilité 2 sur laquelle nous nous sommes penchés bien avant qu'elle ne soit votée. Notre anticipation des exigences réglementaires nous permet d'aider nos clients à se préparer à temps pour être conformes avec les réglementations à venir. Nous investissons également dans l'expertise technique avec des spécialistes en Data-Science, Risk Management, Intelligence Artificielle... Cette anticipation des besoins de nos clients à la fois sur le plan technique et sur le plan de la conformité réglementaire est dans notre ADN.



Michel Piermay, fondateur de FIXAGE

« Cette anticipation des besoins de nos clients à la fois sur le plan technique et sur le plan de la conformité réglementaire est dans notre ADN. »

Cette exigence d'anticipation : un atout en actuariat d'assurance ?

M. P. : Indéniablement face à une réglementation changeante et aux exigences qualitatives et quantitatives de plus en plus complexes. Les compétences actuarielles et financières de nos actuaires permettent aux organismes assureurs de rendre efficace leur processus de production.

Vos missions ont-elles évolué ?

M. P. : Certainement, elles sont de plus en plus qualifiées avec de plus en plus d'obligations de résultat. En phase avec cette évolution, nous sommes en mesure de prendre des missions de plus en plus importantes en termes de dimension et de caractère stratégique.

La formation de vos équipes est facteur clé.

M. P. : Notre métier connaît un progrès technique important et il est nécessaire d'investir dans la formation. Pour nous c'est vital. Nous avons toujours attaché beaucoup d'importance à la fidélisation et à la progression de nos collaborateurs, ce qui explique notre très faible turn-over. En actuariat financier, ce sont vos compétences transversales qui font la différence ? Un facteur clé. Nous balayons un large spectre allant de l'analyse économique, financière à l'actuariat, la maîtrise des techniques quantitatives... notre compétence



la plus emblématique étant bien entendu la maîtrise des risques. Cela nous permet d'accompagner avec efficacité les investisseurs institutionnels dans le contrôle de leurs risques et la détermination d'une politique financière adaptée.

Quelle est la nature de votre intervention en matière de protection sociale ?

M. P. : Nous intervenons dans tous les champs de la protection sociale de la santé à la prévoyance et la retraite. Des sujets pour lesquels notre indépendance est saluée par nos clients, puisque nous sommes un interlocuteur à 100 % du côté de l'entreprise.

FIXAGE
actuaire et consultants

Tél. +33 (0)1 53 83 83 93
michel.piermay@fixage.com
www.fixage.com